

**CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 8 AVRIL 2025**

**à 18h30 au Pigeonnier de Campagne**

**ORDRE DU JOUR**

**ADMINISTRATION GENERALE**

- Adoption du procès-verbal du 4 Mars 2025
- Décisions municipales prises en vertu des dispositions de l'article L 2122-22 du CGCT

**GESTION DU TERRITOIRE**

- Retrait de la délibération n° 24/154 du 17 Décembre 2025 instaurant un périmètre de prise en considération de projet au titre du L 421-1 du Code de l'Urbanisme sur le quartier du centre-ville dit la Bastide
- Instauration d'un périmètre de prise en considération de projet au titre du L 421-1 du Code de l'Urbanisme sur le quartier du centre-ville dit la Bastide
- Retrait de la délibération n° 24/155 du 17 Décembre 2025 instaurant un périmètre de prise en considération de projet au titre du L 421-1 du Code de l'Urbanisme sur le quartier Bourgade/Vitarelles
- Instauration d'un périmètre de prise en considération de projet au titre du L 421-1 du Code de l'Urbanisme sur le quartier Bourgade/Vitarelles
- Retrait de la délibération n° 24/156 du 17 Décembre 2025 instaurant un périmètre de prise en considération de projet au titre du L 421-1 du Code de l'Urbanisme sur le secteur de Bourgogne
- Instauration d'un périmètre de prise en considération de projet au titre du L 421-1 du Code de l'Urbanisme sur le secteur de Bourgogne
- Acquisition des parcelles CB n° 116p et CA n° 44 sises lieudit Bourgade appartenant aux Consorts TITTONEL
- Cession Cne/Département de la Haute-Garonne – Parcelles AZ n° 123, BA n° 535 et BA n° 537, BC n° 24 – Accueil d'un nouveau collège La Ménude
- Autorisations données au Conseil Départemental de la Haute-Garonne en vue de réaliser sur les terrains communaux les études nécessaires aux compensations environnementales
- Création d'une nouvelle zone d'éco-pâturage à l'arrière de la piscine municipale
- Mise en place d'une zone d'éco-pâturage boulevard des Capelles

**ENFANCE**

- Carte scolaire
- Service Education – Tarifs 2025/2026

## **COOPERATION INTERCOMMUNALE**

- Approbation de la convention avec le GOT, le Conseil Départemental et les communes de Plaisance du Touch, Léguevin, Lévignac, Lasserre-Pradère, Fontenilles et Mérenvielle pour les travaux de création et d'aménagement de mise en conformité de quais bus
- Information sur les délibérations et décisions du GOT du 30 Janvier 2025

## **QUESTIONS DIVERSES**

